

## **L'espace des sciences sociales**

### **Séminaires interdisciplinaires Labex SMS, EHESS, TESC, MSHS-T 2017**

**10h-13h, UT2J  
Maison de la Recherche 2, salle E412**

#### **Organisation :**

Jean-Pierre Albert (directeur de recherche en anthropologie, EHESS)  
Hourya Bentouhami (maître de conférences en philosophie, UT2J)  
Olivier Brossard (professeur en économie, IEP)  
Antoine Doré (chargé de recherche en sociologie, INRA)  
Michel Grossetti (directeur de recherche en sociologie, CNRS)  
Claire Judde de Larivière (maître de conférences en histoire, UT2J)  
Gaël Plumecocq (chargé de recherche en économie, INRA)  
Julien Weisbein (maître de conférences en science politique, IEP)

#### **Coordination et information :**

Claire Judde de Larivière (judde@univ-tlse2.fr)

#### **- Lundi 16 janvier 2017**

##### **Les régimes de la preuve dans les sciences sociales (Gaël Plumecocq, Claire Judde)**

Notion structurante de certaines disciplines théoriques ou expérimentales dites « dures », mais encore du monde du droit et de l'enquête policière, la preuve est ce qui permet de caractériser objectivement une réalité ou d'établir de manière irréfutable une vérité. Le statut et l'usage de la preuve constituent l'une des pierres angulaires des débats entre les tenants des multiples approches – explicatives, compréhensives, interprétatives, etc. – qui façonne l'espace des sciences sociales. Qu'est-ce que les sciences sociales ont à prouver ?

#### **- Lundi 30 janvier 2017**

##### **Le commun, les communs (Gaël Plumecocq, Claire Judde)**

Les sociétés occidentales modernes font de la propriété privée un pilier fondamental du développement. Pourtant, certains objets – les « biens communs » (environnementaux, culturels ou intellectuels, de connaissance ou d'information...) semblent résister à ce phénomène de privatisation. Au-delà de simples rivalités d'usage, la dimension commune de ces biens engage différentes visions du Bien commun en même temps qu'elle nous invite à re-questionner les modes de production et de régulation de leurs usages.

**- Lundi 27 février 2017**

**Les ontologies (Michel Grossetti, Antoine Doré)**

Comme le soulignait l'historien William Sewell il y a quelques années « les sciences sociales ont bien plus développé des méthodologies que des ontologies. Mais les méthodologies impliquent toujours en réalité des ontologies, qu'elles soient implicites ou explicites ». Cette séance fera le point sur la question des catégories que les sciences sociales utilisent pour décrire le monde, leurs ontologies donc.

**- Lundi 13 mars 2017**

**Les SHS face aux émotions et aux affects (Hourya Bentouhami)**

Les SHS ont un rapport particulier aux émotions et aux affects puisqu'elles tentent de ne pas réduire ces derniers aux seuls mécanismes psycho-physiologiques, donc privés ou intimes, qui les caractérisent pourtant en premier lieu. Dans la mesure où émotions et affections s'inscrivent durablement dans des cours d'action, leur expression semble produire des effets sociaux, publics, auxquels les SHS sont particulièrement attentives. Les questions soulevées s'orientent donc davantage vers l'étude de la socialité propre aux émotions et aux affects, et réciproquement sur la manière dont les émotions produisent du changement social : dans quelle mesure en effet les modes de socialisation œuvrent-ils à la constitution de notre sensibilité affective ? Et réciproquement, qu'est-ce qui dans les émotions possède une rationalité politique, descriptible dans les transformations sociales et politiques ? Qu'est-ce qui peut être considéré comme un objet légitimement émouvant, digne de pleurs, de plaintes ou de joie commémorative ? Qu'est-ce qui relève de l'émotion et l'affect prescrit comme dans le travail dit affectif (du soin à la personne) ? Enfin, comment rendre raison de l'expression de ces émotions relevant de l'expérience vécue dans le cadre méthodologique et objectivant des SHS ?

**- Lundi 27 mars 2017**

**Les SHS dans la cité (Julien Weisbein)**

De nombreuses affaires plus ou moins récentes, qu'elles concernent des faits de mémoire ou soient liées à des crises politiques et sociales (émeutes, guerre, terrorisme, etc.) ont amené à reposer la question de la place des sciences humaines et sociales dans la cité, c'est-à-dire à la fois leur mode d'existence dans les débats publics comme leur « utilité » : à quoi servent finalement les SHS ? Comment peuvent-elles se faire entendre face aux autres formes de discours publics (notamment journalistiques) et ce, sans rien abdiquer de leur rigueur ? Doivent-elles même rendre des comptes quant à leur travail de contextualisation et de relativisation d'événements ou de processus jugés abominables (et donc placés en situation d'extériorité à toute tentative d'explication) ? Ces questions classiques méritent aujourd'hui d'être revisitées, notamment pour voir comment et jusqu'où elles se posent selon telle ou telle discipline et surtout pour proposer une réponse commune à la mise en cause au plus haut niveau de l'Etat d'une « culture de l'excuse » dont les sciences humaines et sociales constitueraient la principale source.

**- Lundi 24 avril 2017**

**Que font les SHS des entités surnaturelles, fantômes, esprits, apparitions ? (Jean-Pierre Albert, Antoine Doré)**

Les SHS, dès leur fondation, ont pratiqué un agnosticisme, voire un athéisme méthodologique accompagné d'explications réductionnistes des expériences religieuses ou de stratégies de contournement de la catégorie de surnaturel. Celle-ci est considérée comme inutile ou trompeuse parce qu'inséparable de la tradition philosophique et théologique occidentale. On lui substitue volontiers la notion, supposée plus neutre, de sacré. Sur la base de ces perspectives encore dominantes, deux évolutions récentes ont eu lieu, dont on cherchera à mesurer la pertinence. D'une part, les propositions de l'anthropologie cognitive, qui use sans réticence de la notion d'entité surnaturelle pour caractériser le statut cognitif singulier des agents non humains de la sphère religieuse ; de l'autre, les analyses de la sociologie pragmatique qui, en dehors de toute présupposition ontologique, intègre les entités surnaturelles à titre de partenaires des humains dans certains contextes situationnels afin de donner une image plus exacte du vécu des personnes.

**- Lundi 15 mai 2017 (Michel Grossetti, Claire Judde)**  
**Dynamiques, processus, émergence**

Les sciences sociales ont consacré beaucoup d'efforts à l'étude des ordres sociaux, des stabilités et des structures. Lorsqu'elles se sont intéressées au changement c'est souvent en le ramenant à des tendances régulières, plus ou moins prévisibles, ou au contraire en allant vers des conceptions dans lesquelles les ruptures sont omniprésentes. La compréhension des processus concrets doit se frayer un chemin entre ces divers réductionnismes.